

DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TILLY-SUR-SEULLES

N°05/2017

SEANCE DU 04 AVRIL 2017

Date de convocation : 28 mars 2017 L'an deux mille dix-sept, le quatre avril, à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal légalement convoqué, en application des articles L.2121-7, L.2121-9 et L.2121-11 du CGCT, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel LESERVOISIER, Maire.

Date d'affichage : 28 mars 2017

Nombre de Conseillers en exercice : **18**
Présents : **17**
Votants : **18**

Présents : Daniel LESERVOISIER, Olivier QUESNOT (arrivé à 19h18), Didier COUILLARD, Nadège PONSARDIN, Bérengère JARDIN, Stéphane JACQUET, Jean-Claude BROCHARD, Maryvonne LECOQ, Daniel FESSARD, Odile CHAPIN, Jean HASLEY, Christiane FAUDAIS, Philippe LECOQ, André ELISABETH, Florence HUONG, Gaël VEILLOT, Grégory YVETOT.

Absente excusée : Corinne BOUTEMY donne pouvoir à Stéphane JACQUET.

Invité : Monsieur Didier BAREY, Trésorier.

Secrétaire de séance : Bérengère JARDIN.

Ordre du jour :

- Adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2017
- Vote des taux d'imposition de l'année 2017
- Attribution des subventions aux associations
- Budget Commune :
 - Approbation du compte administratif de l'année 2016
 - Approbation du compte de gestion de l'année 2016
 - Affectation du résultat de l'année 2016
 - Adoption du budget primitif de l'année 2017
- Budget Annexe Service Assainissement :
 - Approbation du compte administratif de l'année 2016
 - Approbation du compte de gestion de l'année 2016
 - Affectation du résultat de l'année 2016
 - Adoption du budget primitif de l'année 2017
- Budget Annexe Lotissement communal Route d'Audrieu :
 - Approbation du compte administratif de l'année 2016
 - Approbation du compte de gestion de l'année 2016
 - Affectation du résultat de l'année 2016
 - Adoption du budget primitif de l'année 2017

QUESTIONS DIVERSES

Report de points de l'ordre du jour

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal de reporter les points suivants de l'ordre du jour, en raison de l'incertitude concernant la fixation des taux d'imposition de la communauté de communes :

- Vote des taux d'imposition de l'année 2017 ;
- Budget Commune : Adoption du budget primitif de l'année 2017.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17		

Adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2017

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2017.

19h18 : Arrivée de Monsieur Olivier QUESNOT.

Monsieur JACQUET, Adjoint, propose d'ajouter au point concernant la destination des locaux de l'ancienne trésorerie la précision suivante : « la location sera accordée à condition que le Conseil Communautaire de Seules Terre et Mer délibère en faveur du maintien du point info tourisme, du RAM et des bureaux de la Communauté de Communes et des syndicats sur la commune ».

Cette précision ajoutée, celui-ci est adopté à l'unanimité et signé.

Monsieur le Maire remercie, ensuite, Monsieur Didier BAREY, Trésorier, pour sa présence.

Attribution des subventions - Année 2017

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes demandes, décide d'allouer les subventions suivantes :

Libellé	Année 2017
ADMR	250,00
Amicale des Maires du Canton	130,00
Amicale du Sourire	350,00
Anciens Combattants	400,00
APEL	100,00
APER	250,00
Association Gymnastique Tilly-sur-Seules	150,00
Association Personnes Agées du Canton	800,00
Caen Moto-Club : Subvention annuelle	150,00
CFA de CAEN : subvention 1 apprenti	60,00
Chambre des métiers du Calvados : subvention 4 apprentis	153,20
Comité de Jumelage	760,00
Foyer Jacques Cornu Bayeux (Accueil SDF)	100,00
MFR Bagotière : subvention 1 jeune	50,00
MFR Balleroy : subvention 3 jeunes	150,00
Musée Tilly-sur-Seules (Association "Tilly 1944")	800,00
Pétanque Tilloise	300,00
Restaurants du Cœur	150,00
Société de chasse	250,00
Truite Seullaise	250,00
UST (Football)	2 300,00
TOTAL	7 903,20

Ces subventions seront budgétisées au compte 6574 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

**Budget Commune :
Approbation du Compte administratif 2016**

Monsieur BROCHARD, doyen de l'assemblée, reprend la présidence de la séance et présente le compte administratif 2016 du budget Commune.

Les résultats sont les suivants :

Dépenses de fonctionnement	658 803.16
Recettes de fonctionnement	949 420.73
Résultat de l'année 2016 - Excédent	290 617.57
Excédent 2015 reporté	748 403.12
Excédent de fonctionnement global	1 039 020.69
Dépenses d'investissement	196 109.82
Recettes d'investissement	83 006.48
Résultat de l'année 2016 – Déficit	-113 103.34
Excédent 2015 reporté	868 233.39
Résultat d'investissement global	755 130.05
Restes à réaliser dépenses	182 458.95
Restes à réaliser recettes	19 467.28
Besoin de financement	-162 991.67

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal décide d'adopter, à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget Commune.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17		

**Budget Commune :
Approbation du Compte de gestion 2016**

Le compte de gestion 2016 du budget Commune étant en conformité avec le compte administratif 2016, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité ce compte de gestion et donnent quitus à Monsieur Le Trésorier.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

**Budget Commune :
Affectation du résultat**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016 du budget Commune, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2016,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **1 039 020.69 €**, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice	290 617.57
Résultats antérieurs reportés	748 403.12
Résultat à affecter	1 039 020.69
Solde d'exécution d'investissement	755 130.05
Restes à réaliser	-162 991.67
Besoin de financement	-162 991.67
Affectation au R 1068	800 000.00
Report en Investissement au R 001	755 130.05
Report en fonctionnement au R 002	239 020.69

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

**Budget Annexe Service Assainissement :
Approbation du Compte administratif 2016**

Monsieur BROCHARD, doyen de l'assemblée, reprend la présidence de la séance et présente le compte administratif 2016 du budget annexe Service Assainissement.

Les résultats sont les suivants :

Dépenses de fonctionnement	73 169.61
Recettes de fonctionnement	76 888.01
Résultat de l'année 2016 – Excédent	3 718.40
Déficit 2015 reporté	-25 730.06
Déficit de fonctionnement global	-22 011.66

Dépenses d'investissement	40 554.66
Recettes d'investissement	28 126.02
Résultat de l'année 2016 – Déficit	-12 428.64
Excédent 2015 reporté	83 701.35
Résultat d'investissement global	71 272.71
Restes à réaliser dépenses	8 497.94
Restes à réaliser recettes	
Capacité de financement	62 774.77

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal décide d'adopter, à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget annexe Service Assainissement.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17		

**Budget Annexe Service Assainissement :
Approbation du Compte de gestion 2016**

Le compte de gestion 2016 du budget annexe Service Assainissement étant en conformité avec le compte administratif 2016, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité ce compte de gestion et donnent quitus Monsieur le Trésorier.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

**Budget Annexe Service Assainissement :
Affectation du résultat**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016 du budget annexe Service Assainissement, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2016,

Constatant que le compte administratif présente un déficit de fonctionnement de **22 011.66 €**, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter les résultats comme suit :

Report en investissement au R 001	71 272.71
Report en fonctionnement au D 002	22 011.66

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

**Budget Annexe Service Assainissement :
Adoption du budget primitif 2017**

Monsieur le Maire donne lecture et commente le budget primitif 2017 du Service Assainissement en section de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017 du Service Assainissement arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	103 608.20	103 608.20
Section d'investissement	764 398.73	764 398.73

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

**Budget Annexe Lotissement Communal Route d'Audrieu :
Approbation du Compte administratif 2016**

Monsieur BROCHARD, doyen de l'assemblée, reprend la présidence de la séance et présente le compte administratif 2016 du budget annexe lotissement communal route d'Audrieu.

Les résultats sont les suivants :

Dépenses de fonctionnement	55 851.80
Recettes de fonctionnement	
Résultat de l'année 2016 – Déficit	-55 851.80
Excédent 2015 reporté	509 318.47
Excédent de fonctionnement global	453 466.67
Dépenses d'investissement	0
Recettes d'investissement	0
Résultat de l'année 2016	0
Déficit 2015 reporté	-314 616.32
Résultat d'investissement global	-314 616.32

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal décide d'adopter, à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget annexe lotissement communal route d'Audrieu.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17		

**Budget Annexe Lotissement Communal Route d'Audrieu :
Approbation du Compte de gestion 2016**

Le compte de gestion 2016 du budget annexe lotissement communal route d'Audrieu étant en conformité avec le compte administratif 2016, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité ce compte de gestion et donnent quitus à Monsieur le Trésorier.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

**Budget Annexe Lotissement Communal Route d'Audrieu :
Affectation du résultat**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016 du budget annexe lotissement communal route d'Audrieu, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2016,

Constatant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement à **453 466.67 €**, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter les résultats comme suit :

Report en fonctionnement au R 002	453 466.67
Report en investissement au D 001	314 616.32

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

**Budget Annexe Lotissement Communal Route d'Audrieu :
Adoption du budget primitif 2017**

Monsieur le Maire donne lecture et commente le budget primitif 2017 du budget annexe lotissement communal route d'Audrieu en section de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017 du budget annexe lotissement communal route d'Audrieu arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	464 533.62	464 533.62
Section d'investissement	314 616.32	314 616.32

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18		

QUESTIONS DIVERSES

Demande de prêt de tentes pour une manifestation hors commune

Monsieur COUILLARD, Adjoint, indique que la MJC du Val de Seullles, en collaboration avec l'association Musicabec, organise un apéro/concert au relais des randonneurs de St Vaast sur Seullles le 29 avril 2017.

Dans le cadre de cette manifestation, les deux associations sollicitent le prêt de 3 tentes communales.

Considérant que la manifestation est organisée par deux associations qui œuvrent sur le territoire communal, le Conseil Municipal donne, à titre exceptionnel, un avis favorable au prêt de 3 tentes pour cette manifestation hors commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h14.

Clos les jours, mois et an que susdits.

Le Maire
Daniel LESERVOISIER